

VISITE
GUIDÉE

PAR
STÉPHANE
GAGNÉ

LUMIÈRE SUR L'ÉCOCONCEPTION

Lumec découvre le moyen
d'améliorer son produit en le
concevant différemment.

On recycle tous les métaux, le carton, et depuis juin dernier, le verre, le plastique et le bois.

On conçoit et on assemble des luminaires à grande échelle.

Près de 75 % du métal utilisé est l'aluminium, qui se recycle à l'infini.



Il y a environ 15 ans, le PDG du concepteur et fabricant de luminaires Lumec, Jean-François Simard, apprend que l'International Dark Sky Association dénonce la pollution lumineuse émise par les luminaires produits par son entreprise. Plutôt que de monter aux barricades, il décide de concevoir des luminaires qui réduisent la luminosité qui se perd dans le ciel. Depuis, Lumec fabrique ce type de luminaire et en est devenu un chef de file.

Il y a deux ans, Lumec décide de s'illustrer à nouveau, cette fois en matière d'écoconception. L'écoconception consiste à élaborer un produit qui réduit le plus possible son incidence sur l'environnement à chaque étape de son cycle de vie : fabrication, distribution, utilisation, récupération, élimination. Par exemple, on utilisera moins de matières premières et moins d'énergie lors de sa fabrication.

La série Léonis

Le premier résultat concret de cette démarche est le lancement, au printemps dernier, de la série Léonis. « Ce luminaire est recyclable à 97 %, car il est entièrement démontable », explique Jean-François Simard. Léonis consomme 30 % moins d'énergie qu'un luminaire de type courant, grâce à l'utilisation de diodes électroluminescentes, ou DEL, peu énergivores, et il a une durée de vie trois à six fois plus longue. De plus, Lumec a développé une technologie qui permet au lampadaire de diffuser plus largement la lumière, ce qui réduit de moitié le nombre de lampadaires nécessaires à l'éclairage d'un même espace. « Moins de luminaires, cela signifie au bout du compte moins de matières premières. C'est tout à fait dans l'esprit de l'écoconception ! » dit l'homme d'affaires.

Un jeune designer sérieux

La série Léonis n'est qu'un début : plusieurs autres produits seront écoconçus. Toute cette démarche a commencé en 2006, à l'initiative de Jonathan Hardy, jeune designer chez Lumec et responsable du comité vert. Ses patrons lui ont accordé toute leur confiance, dit Natalie Blouin, conseillère en développement durable et développement de produits à l'Institut de développement de produits (IDP). Cette spécialiste suit Lumec depuis les débuts de leur démarche : « C'est Jonathan qui a invité les dirigeants à un atelier d'écoconception offert par l'IDP à



Jonathan Hardy, jeune designer et responsable du comité vert, Jean-François Simard, président, et François L'Écuyer, directeur, développement de produits et support technique chez Lumec

l'automne 2006. L'entreprise y a goûté et a aimé ; depuis, elle ne jure que par cela ».

Une visite de l'usine nous en convainc. Ici, on conçoit et on assemble des luminaires à grande échelle. On n'hésite pas à remettre en question l'utilisation de produits toxiques ou pas très verts. « Nous sommes en train d'éliminer de notre production les plastiques faits de plusieurs types de résines et dont le recyclage est très difficile », dit François L'Écuyer, directeur, développement de produits et support technique. Par ailleurs, Lumec utilise beaucoup l'aluminium dans la fabrication de ses luminaires, un métal qui se recycle à l'infini. De plus, on tente de réduire le plus possible la quantité employée dans la fabrication. Ainsi, en usine, Jonathan Hardy montre la base du luminaire Sérénade, dont le design a été revu afin d'en réduire le poids et la quantité d'aluminium de moitié par rapport à l'ancienne base.

L'entreprise revoit et améliore aussi ses méthodes de fabrication, jugées trop polluantes. Toujours en usine, Jonathan Hardy attire notre attention sur la salle de peinture. « Grâce à ce système, la peinture pulvérisée qui n'adhère pas à la pièce est récupérée », explique-t-il. ▽

Ce luminaire Léonis, entièrement démontable et recyclable à 97 %, consomme 30 % moins d'énergie.



Le design du luminaire Sérénade a été revu afin d'en réduire le poids et la quantité d'aluminium de moitié par rapport à l'ancienne base.



La peinture pulvérisée qui n'adhère pas à la pièce est récupérée.



VISITE GUIDÉE

Lumec se montre aussi proactive auprès de ses clients. Récemment, elle a offert à un client de Toronto de passer de l'acier à l'aluminium, un produit plus léger et facilement recyclable, pour ses luminaires.

À l'initiative du comité vert, Lumec s'est engagée dans le programme de reconnaissance *Ici on recycle* de RECYC-QUÉBEC, qui s'adresse aux entreprises, aux institutions et aux commerces. « Nous recyclons déjà tous nos métaux et le carton ; depuis juin dernier, nous recyclons aussi le verre, le plastique et le bois partout dans l'usine », dit Jonathan Hardy. L'objectif de Lumec est d'obtenir l'attestation de RECYC-QUÉBEC ; pour cela, il faudra recycler 80 % de tous les déchets.

Le meilleur reste à venir

La percée majeure de Lumec en écoconception devrait toutefois s'amorcer cet automne grâce à une nouvelle recrue. Le printemps dernier, l'entreprise a embauché Maxime Lalonde-Filion, un stagiaire de maîtrise en environnement de l'Université de Sherbrooke, qui s'est chargé d'intégrer au processus de développement de produits la norme ISO 14062, Intégration des aspects environnementaux dans la conception et le développement de produits. Cela signifie que dès l'étape de la conception d'un produit, Lumec choisira toujours le design le plus écologique, celui, par exemple, qui consomme le moins d'énergie et de matières premières lors de sa fabrication, et le moins d'énergie au cours de sa vie utile.

Fabriquer des biens écoconçus, est-ce rentable ? « Le développement durable, c'est un moyen de faire de bonnes affaires », affirme sans hésiter Jean-François Simard. Son équipe et lui sont convaincus que si l'entreprise ne prend pas le train de l'écoconception, elle perdra des ventes. On prévoit notamment l'imposition éventuelle d'une norme éconergétique Energy Star reconnue à l'échelle mondiale, pour l'éclairage de rue au DEL.

Lumec n'est pas seule à croire à cette nouvelle façon de concevoir et de produire. « L'entreprise fait partie du Réseau des précurseurs en écoconception, dont Cascades, Venmar et Premier Tech font partie », dit Natalie Blouin. L'Institut de développement de produits anime des rencontres mensuelles sur le sujet. Jean-François Simard les apprécie : « Nos échanges avec ces entreprises sont stimulants et inspirants, et ils nous permettent de découvrir de nouvelles idées appliquées ailleurs ».

En tant que précurseur, l'entreprise éprouve toutefois des difficultés à trouver des données nord-américaines sur les procédés les moins nocifs pour l'environnement. « Par l'intermédiaire de Phillips, notre société mère, nous comptons toutefois adapter des données européennes au contexte québécois », explique François L'Écuyer.

Cette quête de données illustre bien le souci du détail de Lumec en matière d'écoconception. « Depuis le début, l'entreprise poursuit une démarche exemplaire, dit Natalie Blouin. Elle procède par petits pas, en prenant le temps de bien faire les choses. » Voilà ce qui arrive quand une société est dirigée par un patron qui a des valeurs claires et bien ancrées, et qui est convaincu que « bien faire les choses en minimisant l'empreinte écologique des activités de l'entreprise ne coûte pas plus cher ».

Clip sur Lumec

Clients : les municipalités, les développeurs immobiliers, les gouvernements.

Propriétaire : Lumec appartient au Groupe Philips depuis le début de l'année 2008, date de l'acquisition par cette entreprise de Genlyte, ancien propriétaire de Lumec. Lumec est inscrite en Bourse sous le symbole PHG, symbole de Groupe Philips.

Exportation : surtout aux États-Unis, mais aussi au Mexique, en République dominicaine, en Asie et à Dubai.